

# **L'enseignement de l'orthographe dans les collèges des Pays-Bas autrichiens : ce que nous disent les copies du premier concours national de recrutement d'enseignants (1777)**

Michel BERRÉ  
Université de Mons

Comment écrivait-on dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et plus particulièrement quelle était l'orthographe de ceux, à savoir les enseignants des collèges, qui étaient appelés à enseigner la langue française, de la Sixième à la Rhétorique ? Chervel (2006, pp. 153-202) a montré, pour la France, l'intérêt encore relatif mais croissant pour l'orthographe dans les collèges et les institutions privées à partir des années 1750-1760 et la manière dont s'est mise en place une didactique de l'orthographe encore largement tâtonnante et peu unifiée selon les publics. Nous voudrions compléter ce tableau grâce au témoignage d'une dizaine de copies issues du premier concours de recrutement des enseignants (1777) pour les collèges dans les Pays-Bas autrichiens (PBA) : que nous disent les productions écrites des futurs enseignants de la manière dont l'enseignement de l'orthographe a pu être conçu, un enseignement exigé par les programmes, mais à propos duquel les directives officielles sont à peu près muettes et que les manuels, dont l'emploi est imposé dans les classes, ne traitent qu'assez superficiellement ?

Notre propos se déclinera en trois volets. D'abord nous aborderons le contexte dans lequel les copies de notre corpus ont été composées en présentant le profil des candidats et la « nature » des textes produits. Dans un deuxième temps, nous analyserons l'orthographe de ces textes en traitant successivement de la segmentation des mots, de l'orthographe dite d'usage, de l'orthographe grammaticale et de l'emploi des accents. Enfin, nous nous interrogerons sur ce que l'orthographe des (futurs) maîtres permet de dire de la manière dont ils ont pu concevoir et mettre en œuvre son enseignement (y compris les normes évaluatives) en comparant les résultats de nos analyses à celles de Chervel concernant l'évolution de l'orthographe dans les imprimés (*ibid.*, pp. 93-118) et celle de la didactique de l'orthographe (*ibid.*, pp. 153-201) <sup>(1)</sup>.

## **1. Introduction**

Sur le concours de 1777 et son histoire, nous renvoyons à Leyder (2010) et à Berré (2024a et b). L'on se contentera de rappeler que pour l'édition de 1777 – la première et la principale puisqu'il s'agissait de recruter 78 enseignants pour les quinze collèges nouvellement ouverts, à la suite de la suppression de l'ordre des Jésuites dans les PBA en 1773 – environ 250 dossiers de candidature ont été soumis à la Commission Royale des Études (CRE) : 165 candidats ont été invités à présenter les épreuves, orales et écrites, à Bruxelles entre le 15 et le 30 juillet <sup>(2)</sup>. Soucieuse de profiter des bienfaits de la concurrence et souhaitant briser ce qui était considéré comme un monopole clérical, la CRE a ouvert les postes dans les collèges à tous, membres du clergé séculier comme régulier (sans exclure les anciens Jésuites) et laïcs <sup>(3)</sup>.

---

<sup>(1)</sup> Nous remercions nos deux relecteurs dont les remarques ont été très utiles pour l'établissement de la version définitive de l'article. Toute notre gratitude également à Michel Francard, professeur émérite à l'UCLouvain, qui a bien voulu relire une première version de l'article.

<sup>(2)</sup> Huit candidats ont été dispensés du concours et engagés sur dossier.

<sup>(3)</sup> Chaque mention d'un lien avec les Jésuites est soulignée dans les documents de la CRE ce qui montre que la question était « sensible ». Sur l'ouverture, fort limitée, aux laïcs, *cf.* Leyder (*ibid.*, p. 133).